

agenda

● **Tous les deuxièmes mardis du mois**

18 h 30 Le Bistrot du Club, au restaurant Le Coquibus.

● **4 décembre**

8 h 30 à 10 heures, petit déjeuner-débat sur les aides aux entreprises, au restaurant Le Taste Monde.

● **28 janvier**

Assemblée générale suivie de la Galette des Rois

17 h 30 à l'hôtel de ville.

EDITORIAL

Une liberté d'action, un état d'esprit, du dynamisme, les **maîtres mots** du Boss Club

JEAN-RENÉ TALOPP,
PRÉSIDENT

Créé par la Ville d'Issy-les-Moulineaux, le Club a cependant toujours su garder une indépendance d'action très large. Sa vocation étant de favoriser les échanges entre les entreprises, ce sont les chefs d'entreprise eux-mêmes qui l'animent. Après avoir fêté ses dix ans et changé de nom, il garde sa ligne de conduite et son état d'esprit.

En 2003, parmi les priorités entérinées par le conseil d'administration de l'année, la nouvelle identité visuelle du Boss Club et la cohérence de sa communication. Leur application est déjà visible sur les cartons d'invitation, les documents administratifs... Le site Internet s'est approprié le nouveau logo et va évoluer afin d'être encore plus interactif, plus attractif, plus axé sur les échanges d'informations et le service aux entreprises. *La Lettre* a vu, quant à elle, sa maquette *relookée* en fonction de la charte graphique de la nouvelle image, et son concept éditorial confirmé. À savoir, l'éditorial du président met en évidence les décisions importantes ayant trait au fonctionnement du Club et les événements qui jalonnent sa vie ; l'agenda informe des rendez-vous à ne pas manquer ; en pages 2 et 3, sont publiées la liste des nouveaux adhérents, les brèves relatant les faits liés aux entreprises adhérentes et au Club lui-même ; la rubrique la Vie des entreprises, elle, consacre trois entreprises et leur savoir-faire : la radioscopie d'une

entreprise qui vient de rejoindre le Club, le gros plan d'une entreprise qui a créé l'événement (innovation, récompense, brevet, rapprochement...), enfin, le portrait d'un chef d'entreprise. La page 4 est entièrement dédiée à la vie du Club : l'activité des commissions, les comptes rendus des petits déjeuners, des tables rondes et des débats organisés par le Boss Club. Le sujet des articles est choisi par le comité de rédaction.

Ce numéro 30 de *La Lettre* du Boss Club n'échappe pas à la règle et on y constate que le dynamisme des entreprises et du Club demeure une constante.



LA LETTRE BOSS CLUB est un bulletin interne trimestriel. Il est adressé gratuitement à tous les adhérents à jour de leur cotisation. Ils peuvent en obtenir plusieurs exemplaires sur simple demande adressée au secrétariat du Club à la Direction de l'Action Économique de la ville. Bulletin du Club PME-PMI d'Issy-les-Moulineaux, 47, rue du Général-Leclerc, 92130 Issy-les-Moulineaux. e-mail : clubpme@easynet.fr Directeur de la publication : Jean-René Talopp. Conception graphique, rédaction et réalisation : Sacrés Caractères, membre du Club. Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : Brigitte Pérard, Jean-Marc Sauret, Benoît Tonin, Dépôt légal : Décembre 2003.

Challenge Media Management

Conseil en stratégie et management.
Michel Boukhobza.
18, rue Hoche,
92130 Issy-les-Moulineaux.
Tél. : 06 23 30 55 75.
boukhobza@challengemedia.com

ICN.COM

Conseil et intégration en réseaux et télécommunications.
Patrick Massou, dit Bourdet.
41, avenue Bourgain,
92130 Issy-les-Moulineaux.
Tél. : 01 46 42 20 06.
Patrick.massou@ic-n.com
www.ic-n.com

Imprimerie Express

Jérôme Depaere.
141, avenue de Verdun,
92130 Issy-les-Moulineaux.
Tél. : 01 41 09 97 40.
TRAME.133@wanadoo.fr

Le Fromager Coté en bouche

Jean-Marc Bru.
7, rue André-Chénier,

92130 Issy-les-Moulineaux.
Tél. : 01 46 45 43 33.

Leona Company

Partenaire opérationnel pour le développement de nouveaux marchés.
Bernard de Peretti.
18, rue Kléber,
92130 Issy-les-Moulineaux.
Tél. : 01 47 65 01 39.
de.peretti@leonacompany.com

Marie-Claude Thiriet

Coaching, développement personnel.
10, avenue Henri-IV,
92190 Meudon.
Tél. : 01 46 26 74 62.
mariethiriet@wanadoo.fr

WSI

Conseil et vente de solutions Internet dédiées aux PME.
Gilles Poinsignon.
6, boulevard Gambetta,
92130 Issy-les-Moulineaux.
Tél. : 01 41 90 09 12.
gpoinsignon@wsiimpactweb.com
www.wsiimpactweb.com

CGNT Avocats.
La preuve par quatre

Le cabinet CGNT Avocats est la résultante de la rencontre de Caroline Cohen, Julie Ganem, Grégoire Noël et Benoît Tonin. Âge moyen : 29 ans. Parité respectée. Nombreux domaines d'intervention.

Forts d'une première expérience au sein de cabinets et liés par une amitié estudiantine, ils ont choisi de s'associer et de s'installer à Issy-les-Moulineaux pour son dynamisme. « *Notre objectif premier était que chaque client trouve une réponse adaptée à son problème au sein du cabinet,* explique Grégoire

Face aux contentieux, dynamisme et compétences

Noël. *Chacun d'entre nous intervient dans son domaine de prédilection. Ain-*

si, nous essayons de couvrir une très grande partie du contentieux juridique. » Julie Ganem exerce donc plus spécifiquement dans le domaine du droit de la famille, Caroline Cohen, du droit immobilier, Grégoire Noël, du droit pénal et de la responsabilité, Benoît Tonin, du droit du travail.

La création de la société civile professionnelle répond aux exigences qu'ils se sont fixés : « *Parce que la profession a une certaine tendance à l'individualisme,* précise Benoît Tonin, *il nous a semblé judicieux de privilégier le travail d'équipe.* » En effet, soucieux de la qualité du service rendu, ils peuvent ainsi gérer au mieux la répartition des audiences ou les absences des associés..., assurant à leur clientèle une grande disponibilité



CGNT AVOCATS,
TÉL. : 01 41 09 71 71.

CGNT.AVOCATS@
WANADOO.FR

et un réel échange de points de vue sur la conduite des dossiers : « *La connaissance des dossiers de chacun, indique Julie Ganem, nous permet, en cas d'absence de l'un d'entre nous, de suivre les dossiers, de répondre à l'urgence et ainsi d'assurer la continuité du suivi de la clientèle...* »

Disponibilité, flexibilité, complémentarité sont leurs maîtres mots. Toutefois, leur jeune âge, pourtant gage de performance, pourrait être considéré comme un frein à leur efficacité. Ils contrebalancent donc cet éventuel jugement par la combativité et le dynamisme. Cette première année d'exercice sur la commune d'Issy-les-Moulineaux le prouve : la clientèle (essentiellement parisienne et isséenne) se développe conformément aux prévisions. Intégration locale réussie, donc. Reste à transformer l'essai, car la reconnaissance et la notoriété d'un cabinet se mesurent à la satisfaction de la clientèle... Et ils le savent. ●

Soirée privilège

Après *Le Politocard* en 2000 et *Arriba!* en 2001, le Boss Club, grâce à la complicité du comédien Luq Hamett, propose, en exclusivité pour ses membres, *Le plus heureux des trois!* Une comédie de mœurs, drôle et bondissante, qui réunit huit comédiens de talent, dont Pierre Bellemare qui effectue ses premiers pas au théâtre. Une occasion unique pour inviter ses clients. En clôture, cocktail en présence des comédiens. Le 2 mars 2004, à 20h30. 20 € par personne.



Getela-Appetel. Une réponse à chaque appel

Quoi de plus irritable qu'une sonnerie sans fin, qu'une boîte vocale, qu'un interlocuteur malaimable ou incompetent...

Standard débordé, secrétaire absente... Toutes les entreprises ont été confrontées, au moins une fois dans leur vie, à la problématique de l'accueil téléphonique, pourtant porteur de leur image. Pour pallier ces carences, en 1994, Catherine Brongniart crée AppelTel, et Nicolas Petit, Getela. Ils décident de s'associer en 2000. Getela-AppelTel apporte aux entreprises et aux professions libérales, l'assurance d'un accueil de qualité. Une dizaine de secrétaires téléphoniques dont certaines sont bilingues, réceptionnent, de 8 heures à 20 heures, 6 jours sur 7, toute l'année, les appels pour leurs clients: «*La seule chose que nous ne puissions faire, plaisante Catherine Brongniart, c'est ouvrir la porte ou servir le café*». Les communications sont prises en charge de façon ponctuelle

(un jour, une semaine, pour une période de congés) ou permanente. Un logiciel de pointe permet, en effet, de répondre de façon personnalisée aux appels (l'écran affiche le dossier

identifiant l'entreprise, les consignes quotidiennes ou permanentes). Les opératrices peuvent ainsi prendre les rendez-vous, noter les commandes, transférer les appels vers l'interlocuteur approprié. Les messages sont tous disponibles par Internet 24 heures sur 24. Aucun message perdu, aucun contrat manqué... ●



GETELA-APPELTEL
TÉL. : 01 44 30 02 00
WWW.GETELA.COM

La solution pour un accueil téléphonique de qualité

identifiant l'entreprise, les consignes quotidiennes ou permanentes). Les opératrices peuvent ainsi prendre les rendez-vous, noter les commandes, transférer les appels vers l'interlocuteur approprié. Les messages sont tous disponibles par Internet 24 heures sur 24. Aucun message perdu, aucun contrat manqué... ●

● Tennis de table. Challenge des entreprises

Le 29 novembre dernier, au stade Alain-Mimoun, sept entreprises du Club ont participé à la manifestation organisée par L'Entente pongiste isséenne, en partenariat avec le Boss Club. Didier Chabasse, de

CB Richard-Ellis, a remporté le tournoi avec brio! Jean-René Talopp a remis le trophée du Boss Club à un joueur, remarquable pour sa fidélité et son enthousiasme. Photos et résultats sur www.epiclub.com.

Les « passions » du **Bistrot**

Inconditionnels ou occasionnels, les participants ne regrettent jamais le moment passé au Bistrot. Dans une ambiance détendue et conviviale, les nouveaux membres du Boss Club présentent leur entreprise. Puis, un verre à la main, chacun échange ses impressions, engage la conversation. L'animateur de ce rendez-vous, Vincent Canu, lance un nouveau concept d'animation: «*Avec passion*». Vous avez un violon d'Ingres, vous êtes investi dans une cause qui vous tient à cœur... Profitez du Bistrot pour partager votre enthousiasme. Pour des raisons de planning, contacter Brigitte Pérard, au 014 123 8505 ou bossclub@ville-issy.fr

Daniel Heilbronn. La compétence technologique

À 27 ans, créateur de Catapulte, il affiche un goût prononcé pour la communication.

Daniel Heilbronn tire son expérience de l'univers des SSII (sociétés de services informatiques) et des Web-agencies. Ingénieur d'études, puis directeur artistique, l'envie d'entreprendre le gagne malgré les secousses boursières du marché. Il crée Catapulte en 2001 pour concevoir et réaliser des projets Internet, Intranet, Extranet. Il comprend alors que, dans ce secteur fortement concurrentiel, la notion de service prend tout son sens: «*La connaissance de la sphère des NTIC nous a permis de prendre le meilleur et d'éviter les écueils. Une petite structure est d'une redoutable efficacité: nous avons instauré le suivi de projet dans le temps et sommes donc très présents chez nos clients.*» Des compétences techniques à coût moindre, c'est donc possible. La satisfaction des clients est la meilleure des publicités...

Homme de communication, Daniel Heilbronn prend le relais de Luc Vidal à la commission Communication du Club. Il y a deux ans, la refonte du site lui a été confiée. Maître dans la conception et le développement de projets, il en a pour le Boss Club: «*Le nouveau nom implique de revoir ses outils de communication et d'asseoir sa nouvelle image. L'ouverture du Club à l'intercommunalité nécessite de le promouvoir plus encore...*» De quoi animer la commission. ●

DANIEL HEILBRONN
TÉL. : 01 43 26 04 35
DANIEL.HEILBRONN@
CATAPULTE.COM

Le meilleur des NTIC au service du Club



L'entreprise vue par ses partenaires financiers

Le 26 septembre dernier, au *Taste Monde*, le petit déjeuner animé par Ginette Broncy, directeur honoraire de la Banque de France, avait pour objectif de présenter les principaux paramètres utilisés par les partenaires financiers (banquiers, fournisseurs, factors, sociétés financières de crédit bail...) pour apprécier la qualité des performances et des structures des entreprises. À l'aide d'exemples chiffrés, Ginette Broncy a décliné les concepts tels que la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation,

l'autofinancement... à partir desquels sont mesurées la capacité bénéficiaire, l'autonomie financière, la solvabilité... Pour l'entreprise, disposer d'une bonne connaissance de ces outils d'analyse constitue un atout essentiel. Ils présentent, en effet, le double avantage d'offrir un cadre de gestion pertinent et opérationnel qui « balise » l'entreprise, et d'établir, avec les partenaires financiers, les bases d'une bonne appréhension des principales données économiques et financières qui la caractérisent.

Cela ne peut que favoriser le dialogue indispensable à la compréhension des attentes des deux parties que sont l'entreprise et le partenaire financier. ●

Ginette Broncy
Banque de France
Tél. : 01 46 44 79 39



● COMMISSION DES RESSOURCES HUMAINES

Harcèlement moral. Réalité, risques et garde-fous

Jean-Marc Sauret, sociologue, et Benoît Tonin, avocat au Cabinet CGNT, ont permis aux participants du petit déjeuner du 12 juin dernier, de prendre conscience de la nécessité d'opter pour une stratégie claire et efficace face au harcèlement moral. Le phénomène explose en 2000. La Loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 insère pour la première fois le terme dans le Code du travail. Pourtant, le législateur retient une définition bien souple du harcèlement moral, laissant une très large place à l'interprétation des juges.

Dépendante de la qualité relationnelle et du facteur émotionnel, son appréciation varie d'une personne à l'autre, d'une entreprise à l'autre. Cependant, il est le révélateur d'une défaillance managériale sous-jacente. Aussi, un outil de management efficace associé à un projet positif fédérant les énergies, reste le meilleur plan de prévention des risques. Le dirigeant est avant tout un manager de l'humain, garant de la cohésion dans son entreprise. L'employeur doit en être convaincu car il est, au regard du droit du travail comme du droit pénal, le seul responsable des agissements de harcèlement moral commis au sein de son entreprise au détriment de l'un de ses salariés, qu'il en soit lui-même ou non l'auteur. ●

● CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un véritable engagement

Le conseil d'administration du Club définit les axes stratégiques, la ligne budgétaire, décide des événements... Il se réunit quatre fois par an à des dates définies pour l'année. Le président, Jean-René Talopp, élu par le conseil, est entouré de deux vice-présidents : l'un est élu, Luc Vidal, l'autre, Bernard Prauthois, représente la Ville et la direction de l'action économique (DAE). Un secrétaire, Philippe Justal (délégué par la DAE), un trésorier, Christian Reybaud, et six administrateurs (Bernard-Jacques André, Bertrand Cadorret, Vincent Canu, Pierre-Emmanuel Lemesre, Patrick Loneux, Agnès Valensi)

complètent la composition du conseil. Les membres, chefs d'entreprise volontaires, sont élus par les adhérents pour un mandat de trois ans renouvelable par tiers à chaque assemblée générale, gage de la continuité dans l'action.

Garant du bon fonctionnement du Club, le bureau, constitué du président, des vice-présidents, du trésorier et du secrétaire, se réunit, de façon formelle ou informelle, au regard de l'actualité et des événements, ce qui permet une grande réactivité dans la prise de décision. Il a en charge la préparation des thèmes abordés en conseil d'administration. ●

